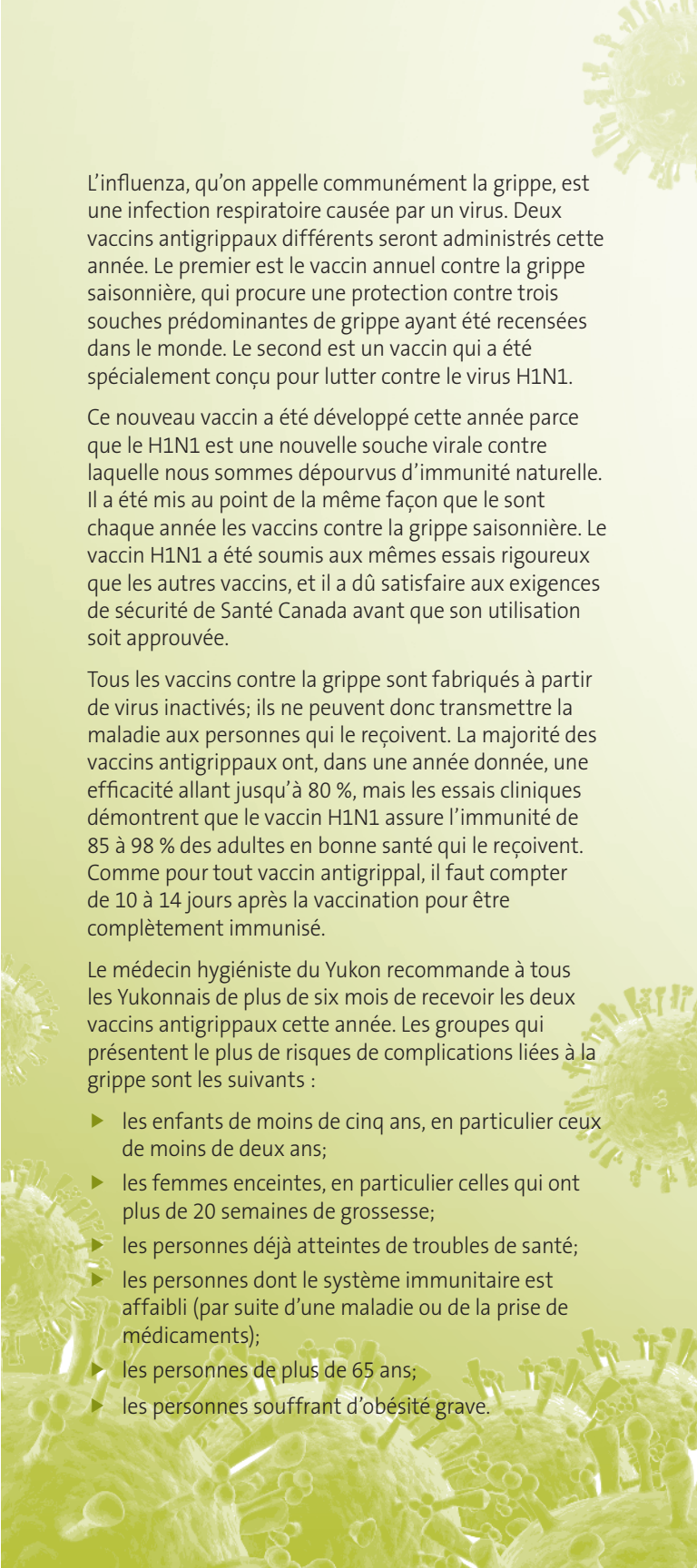


# Les vaccins contre le H1N1 et la grippe saisonnnière

Ce que vous devez  
savoir sur les vaccins  
antigrippaux offerts  
cette année.



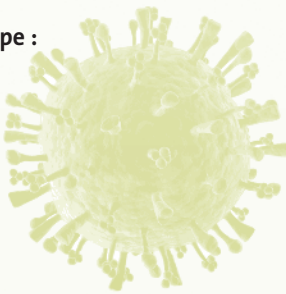
L'influenza, qu'on appelle communément la grippe, est une infection respiratoire causée par un virus. Deux vaccins antigrippaux différents seront administrés cette année. Le premier est le vaccin annuel contre la grippe saisonnière, qui procure une protection contre trois souches prédominantes de grippe ayant été recensées dans le monde. Le second est un vaccin qui a été spécialement conçu pour lutter contre le virus H1N1.

Ce nouveau vaccin a été développé cette année parce que le H1N1 est une nouvelle souche virale contre laquelle nous sommes dépourvus d'immunité naturelle. Il a été mis au point de la même façon que le sont chaque année les vaccins contre la grippe saisonnière. Le vaccin H1N1 a été soumis aux mêmes essais rigoureux que les autres vaccins, et il a dû satisfaire aux exigences de sécurité de Santé Canada avant que son utilisation soit approuvée.

Tous les vaccins contre la grippe sont fabriqués à partir de virus inactivés; ils ne peuvent donc transmettre la maladie aux personnes qui le reçoivent. La majorité des vaccins antigrippaux ont, dans une année donnée, une efficacité allant jusqu'à 80 %, mais les essais cliniques démontrent que le vaccin H1N1 assure l'immunité de 85 à 98 % des adultes en bonne santé qui le reçoivent. Comme pour tout vaccin antigrippal, il faut compter de 10 à 14 jours après la vaccination pour être complètement immunisé.

Le médecin hygiéniste du Yukon recommande à tous les Yukonnais de plus de six mois de recevoir les deux vaccins antigrippaux cette année. Les groupes qui présentent le plus de risques de complications liées à la grippe sont les suivants :

- ▶ les enfants de moins de cinq ans, en particulier ceux de moins de deux ans;
- ▶ les femmes enceintes, en particulier celles qui ont plus de 20 semaines de grossesse;
- ▶ les personnes déjà atteintes de troubles de santé;
- ▶ les personnes dont le système immunitaire est affaibli (par suite d'une maladie ou de la prise de médicaments);
- ▶ les personnes de plus de 65 ans;
- ▶ les personnes souffrant d'obésité grave.



## **Voici une liste de symptômes fréquents de la grippe, ainsi que les réactions que peuvent provoquer les vaccins antigrippaux :**

### **Symptômes possibles de la grippe :**

- ▶ forte fièvre
- ▶ toux
- ▶ fatigue
- ▶ douleurs musculaires
- ▶ maux de gorge
- ▶ maux de tête
- ▶ écoulements nasaux
- ▶ perte d'appétit
- ▶ (dans certains cas) nausées, vomissements et diarrhée

### **Les complications de la grippe peuvent entraîner :**

- ▶ pneumonie
- ▶ otite
- ▶ bronchite
- ▶ syndrome de Guillain-Barré
- ▶ aggravation de troubles médicaux existants

### **Réactions possibles provoquées par un vaccin (pendant 1 ou 2 jours) :**

- ▶ douleur, rougeur, enflure au site d'injection

### **Plus rare :**

- ▶ fatigue
- ▶ douleurs musculaires et articulaires
- ▶ maux de tête
- ▶ (pour les enfants en bas âge) fièvre, étourdissements, irritabilité et perte d'appétit

### **Pour soulager ces symptômes :**

- ▶ appliquer des compresses froides et humides sur le site d'injection
- ▶ prendre ou administrer de l'acétaminophène
- ▶ appeler le centre de santé de sa localité si ces symptômes persistent pendant plus de 48 heures

## Les personnes suivantes ne devraient pas recevoir de vaccin contre l'influenza :

- ▶ Toute personne qui a eu précédemment une réaction allergique risquant d'être fatale (enflure de la gorge, urticaire, hypotension, état de choc) à une dose de vaccin contre la grippe saisonnière ou à un composant quelconque d'un vaccin antigrippal, notamment le thimérosal;
- ▶ Toute personne qui souffre d'une allergie aux œufs risquant d'être fatale;
- ▶ Toute personne qui a développé le syndrome de Guillain-Barré dans les huit semaines suivant une vaccination contre la grippe;
- ▶ Les enfants de moins de six mois ne devraient pas être vaccinés contre l'influenza parce que les vaccins antigrippaux ne sont pas efficaces pour ce groupe d'âge.

*(Nous vous invitons à consulter un fournisseur de soins de santé pour discuter des options qui s'offrent à vous.)*

## Précautions à prendre :

- ▶ Toute personne qui a une forte fièvre ou qui souffre d'une maladie bénigne devrait attendre d'être rétablie avant de recevoir un vaccin antigrippal.
- ▶ Les personnes souffrant de maladies du sang ou qui prennent des anticoagulants devraient le signaler à l'infirmière avant la vaccination afin de favoriser l'échange d'information.
- ▶ Comme pour nombre de vaccins, les personnes qui souffrent d'une maladie neurologique, nouvellement diagnostiquée ou évolutive, devraient consulter un fournisseur de soins de santé primaires avant de recevoir tout vaccin antigrippal.

## Recommandations aux femmes enceintes :

Les recommandations destinées aux femmes enceintes en ce qui concerne le vaccin contre le H1N1 varient selon le stade de grossesse — veuillez en discuter avec l'infirmière qui vous administre le vaccin.

# Questions fréquentes

## **Pourquoi dois-je recevoir les deux vaccins?**

Le vaccin contre la grippe saisonnière est offert tous les ans. Il protège contre les principales souches grippales qui sont décelées chaque année. Le vaccin contre la grippe H1N1 protège spécialement contre cette souche grippale. Cette année, la meilleure protection consiste à recevoir les deux vaccins.

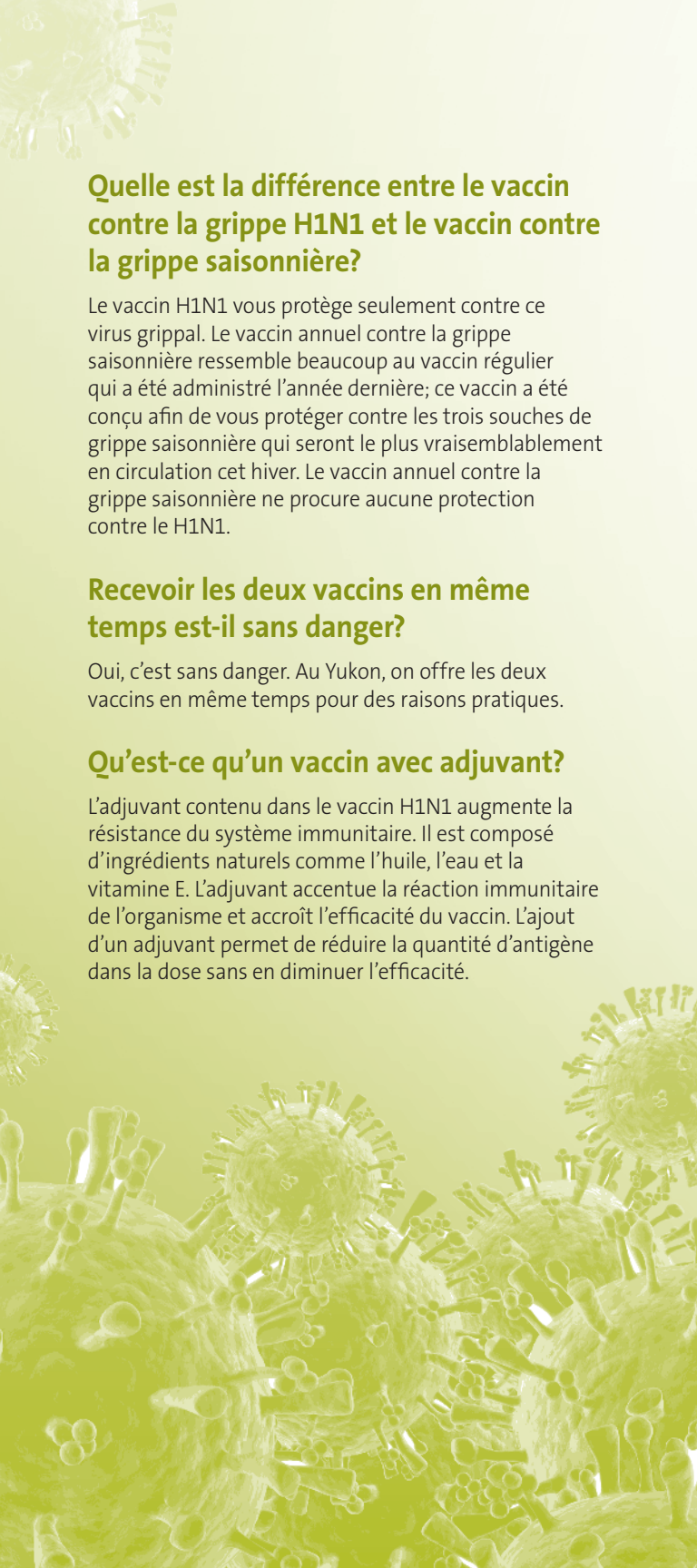
## **Le vaccin contre le H1N1 est-il sans danger?**

En vertu des dispositions de la *Loi* et du *Règlement sur les aliments et drogues*, Santé Canada doit approuver l'utilisation de tous les vaccins destinés aux Canadiens. Afin d'assurer le contrôle de la qualité des vaccins, les experts du Ministère procèdent à un examen sur place des installations du fabricant. De plus, le fabricant fournit des échantillons provenant de plusieurs lots, lesquels sont aussi analysés dans les laboratoires du Ministère. Le vaccin n'est mis en circulation que lorsque Santé Canada a jugé que les avantages du vaccin l'emportent sur les risques. Pour obtenir des précisions, visiter le [www.combattezlagrippe.ca](http://www.combattezlagrippe.ca).

## **Je suis en bonne santé.**

### **Pourquoi devrais-je me faire vacciner?**

En vous faisant vacciner, vous vous protégez vous-même et vous protégez tous ceux qui vous entourent. Certaines personnes ne peuvent pas se faire vacciner, notamment celles qui souffrent d'allergies. Par ailleurs, les tout-petits et les personnes âgées présentent habituellement un grand risque de complications associées à la grippe saisonnière, mais les recherches démontrent que dans le cas de la grippe H1N1, ce sont les femmes enceintes qui sont le plus à risque de complications, et que même des personnes normalement en bonne santé présentent aussi un risque réel, quoique plus faible, de complications. Plus le nombre de personnes vaccinées sera élevé, plus on pourra limiter la transmission de la maladie.



## **Quelle est la différence entre le vaccin contre la grippe H1N1 et le vaccin contre la grippe saisonnière?**

Le vaccin H1N1 vous protège seulement contre ce virus grippal. Le vaccin annuel contre la grippe saisonnière ressemble beaucoup au vaccin régulier qui a été administré l'année dernière; ce vaccin a été conçu afin de vous protéger contre les trois souches de grippe saisonnière qui seront le plus vraisemblablement en circulation cet hiver. Le vaccin annuel contre la grippe saisonnière ne procure aucune protection contre le H1N1.

## **Recevoir les deux vaccins en même temps est-il sans danger?**

Oui, c'est sans danger. Au Yukon, on offre les deux vaccins en même temps pour des raisons pratiques.

## **Qu'est-ce qu'un vaccin avec adjuvant?**

L'adjuvant contenu dans le vaccin H1N1 augmente la résistance du système immunitaire. Il est composé d'ingrédients naturels comme l'huile, l'eau et la vitamine E. L'adjuvant accentue la réaction immunitaire de l'organisme et accroît l'efficacité du vaccin. L'ajout d'un adjuvant permet de réduire la quantité d'antigène dans la dose sans en diminuer l'efficacité.

## **On entend dire qu'un vaccin peut transmettre la maladie? Est-ce vrai?**

Tous les vaccins en circulation au Canada sont fabriqués à partir de virus inactivés. Un vaccin antigrippal ne peut pas transmettre la grippe. Cependant, dans la plupart des cas, il faut compter de 10 à 14 jours avant d'être immunisé, ce qui veut dire qu'une personne vaccinée demeure vulnérable au cours de cette période.

## **Le vaccin contient-il du mercure?**

Le vaccin contient une faible quantité de thimérosal, un type de mercure sans danger pour la santé.

## **Les femmes enceintes devraient-elles se faire vacciner contre la grippe H1N1?**

En juillet dernier, le groupe consultatif stratégique d'experts de l'Organisation mondiale de la Santé a recommandé que les femmes enceintes et les enfants de 6 à 36 mois reçoivent le vaccin H1N1 sans adjuvant, quand c'est possible. Mais le vaccin H1N1 avec adjuvant pourrait aussi être utilisé lorsque des doses sans adjuvant ne sont pas offertes.

Se basant sur les données cliniques relatives à l'innocuité et à l'efficacité des médicaments, et sur les plus récentes données épidémiologiques concernant la transmission du virus, Santé Canada a recommandé l'utilisation des deux types de vaccin, avec et sans adjuvant. Il est donc fortement recommandé aux femmes enceintes de se faire vacciner contre le H1N1.

# Vous avez d'autres questions?

Si vous désirez en savoir davantage sur le H1N1, il existe d'autres sources d'information fiables. Pour de plus amples renseignements, nous vous suggérons de visiter les sites Web suivants :

[www.combattezlagrippe.ca](http://www.combattezlagrippe.ca)

et cliquez sur le lien « Questions fréquentes »

[www.gov.bc.ca/h1n1/attachments/fs\\_h1n1\\_vaccine\\_information\\_sept09.pdf](http://www.gov.bc.ca/h1n1/attachments/fs_h1n1_vaccine_information_sept09.pdf) (site Web en anglais)

[www.sogc.org/h1n1/factsheet/forH1N1UpdateAdjuvantVsNonAdjuvantVaccine091020-Finalfr.pdf](http://www.sogc.org/h1n1/factsheet/forH1N1UpdateAdjuvantVsNonAdjuvantVaccine091020-Finalfr.pdf)

[www.gov.yk.ca/2193.html](http://www.gov.yk.ca/2193.html) (page Web en anglais)

***Vous pouvez aussi composer le 811, 24 heures sur 24 et sept jours sur sept.***